

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre d'Animation l'Arc-en-Ciel Inc	Numéro de permis 2003892	Date d'inspection Le 01 février 2023	
Nom de l'établissement Garderie Acamie		Numéro de téléphone (506) 727-6737	
Adresse 295 boulevard St-Pierre W Caraquet NB E1W 1B7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- À la suite de l'observation tous dossiers du personnel (8) ainsi que les vérifications pour les membres du conseil d'administration, les dossiers sont complets.
- Les dossiers administratifs sont tenus et complets.

Discussion avec les éducatrices concernées comme les éducatrices de soutiens n'ont pas leur cours de secourisme, il est important de ne pas la rester seul avec les enfants.

Pendant ma surveillance, les éducatrices vont jouer un peu dehors, due au froid les jeux extérieurs sont de 15-30 min seulement. Par la suite préparation pour le dîner, mettre les vêtements à sécher et aller à la salle de bain.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 01 février 2023

Date

original signé par
Shannon Clément

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 février 2023

Date